

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 14 décembre 2016

DÉCISION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 14 DÉCEMBRE 2016

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 14 décembre 2016 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

Projet : **Création d'un magasin à l'enseigne LIDL à Vierzon (18100), 29 avenue du 19 mars 1962,**

Déposé par : **SNC LIDL, 35 rue Charles Peguy à Strasbourg (67200)**

Surface de vente demandée : **1 686,40 m²**

La CDAC a accordé l'autorisation sollicitée à la majorité absolue des membres présents :

- 10 avis favorables**
- 1 abstention**

Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - www.cher.gouv.fr